

Ergothérapie et indépendance, les clés du succès (n°15.23)

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les conditions et les règles relatives aux conventions tarifaires, aux numéros RCC, C et GLN. • Connaître les tarifs en vigueur afin de pouvoir les appliquer de manière optimale. • Savoir gérer son cabinet et collaborer avec les partenaires de manière numérique. • Connaître les aspects juridiques et d'assurances liés à la création et à la gestion d'un cabinet d'ergothérapie
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Comment accéder aux autorisations, aux contrats et aux autres documents administratifs pour pouvoir créer ou gérer un cabinet avec succès ? • Comment gérer les conventions tarifaires de manière optimale sur le plan numérique ? • Quelles assurances pour le cabinet et pour moi-même ? • Quels outils administratifs et comment fonctionnent-ils ? • Quelle forme juridique pour le cabinet et à quel moment ? • Comment calculer la rentabilité de mon cabinet ? • Quand est-il judicieux d'engager des collaborateurs ? • Comment rédiger un contrat de travail professionnel ? • Quelles assurances pour mes employés ?
Date / Lieu	13 et 14 septembre 2023, HETSL Lausanne
Enseignement	Andrea Petrig, représentante spécialisée en ergothérapie à l'ASE Magali Steffen, ergothérapeute Claudia Galli, secrétaire générale de l'ASE
Destinataires	Ergothérapeutes qui veulent s'installer à leur compte ou qui le sont déjà et souhaitent gagner en assurance dans la gestion de leur cabinet. Responsables administratifs de cabinets ou d'organisations d'ergothérapie
Documentation	Le guide pour les ergothérapeutes indépendant-e-s sur le site de l'ASE, zone membre.
Coûts	Membre ASE: 440.00 CHF La formation n'est ouverte qu'aux membres ASE
Inscription	Inscription jusqu'au 27 juin 2023 sur le site de l'ASE.